
Renvoi au comité d'instruction publique de l'hommage du citoyen Rodont, qui offre la première partie d'un dictionnaire républicain et révolutionnaire de l'orthographe française, lors de la séance du 29 frimaire an II (19 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'hommage du citoyen Rodont, qui offre la première partie d'un dictionnaire républicain et révolutionnaire de l'orthographe française, lors de la séance du 29 frimaire an II (19 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 688;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38999_t1_0688_0000_7;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

à nous remises par les concierges des maisons de justice et d'arrêt du département de Paris.

« BAUDRAIS, MICHEL; N. FROIDURE; GODARD; CORDAS; CAILLIEUX. »

II

« Commune de Paris le 28 frimaire de l'an II de la République française, une et indivisible. (1)

« Les administrateurs du département de Paris te font passer le total des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris, à l'époque du 27 dudit.

« Parmi les individus qui y sont renfermés, il y en a qui sont prévenus de fabrication ou distribution de faux assignats, assassinats, contre-révolution, délits de police municipale, correctionnellé, militaire; d'autres sont détenus pour délits légers; d'autres enfin sont arrêtés comme suspects.

Conciergerie	539
« Grande-Force	595
« Petite-Force	273
« Sainte-Pélagie	222
« Madelonnettes	233
« Abbaye	137
« Bicêtre	741
« A la Salpêtrière	370
« Chambres d'arrêt, à la Mairie	91
« Luxembourg	377
« Maison de suspicion, rue de la Bourbe	310
« Les Capucins, faubourg Saint-Antoine	»
« Réfectoire de l'Abbaye	65
« Les Anglais, rue Saint-Victor	109
« Les Anglais, rue de Loureine	65
« Les Carmes, rue de Vaugirard	42
« Les Anglais, faubourg Saint-Antoine	39
« Ecossais, rue des Fossés-Saint-Victor	81
« Saint-Lazare, faubourg Saint-Lazare	»
« Maison Esconrbiaac, rue Saint-Antoine	20
« Belhomme, rue de Charonne, n° 70	43
« Total général	4,352

« Certifié conforme aux feuilles journalières à nous remises par les concierges des maisons de justice et d'arrêt du département de Paris.

« MICHEL; N. FROIDURE; BAUDRAIS; MASSÉ; CAILLIEUX; CORDAS. »

Le ministre des affaires étrangères fait passer la première partie d'un dictionnaire républicain et révolutionnaire de l'orthographe française (2), que le citoyen Soulavie, ministre de la République française à Genève, lui a adressé de la part du citoyen Rodont, patriote genevois, qui en fait hommage à la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au « Bulletin », renvoi au comité d'instruction publique (3).

Suit la lettre du ministre des affaires étrangères (1).

Le ministre des affaires étrangères,

Au citoyen Président de la Convention nationale.

Paris, 27 frimaire de l'an II de la République française, une et indivisible.

« Je te fais passer, citoyen Président, la première partie d'un dictionnaire républicain et révolutionnaire de l'orthographe française que le citoyen Soulavie, ministre de la République française à Genève, m'a prié d'adresser à la Convention nationale de la part du citoyen Rodont, patriote genevois, qui fait à la Convention nationale hommage de son ouvrage.

« DEFORGUES. »

Le représentant du peuple Carrier écrit de Nantes le 25 frimaire, et annonce une nouvelle victoire remportée par les troupes de la République, sur la rive gauche de la Loire.

Le 24, elles firent, au pont des Mates-au-Périer et à Beauvoir, trois fausses attaques qui secondèrent efficacement celles que nous devons porter réellement. Le général Haxo se porta sur la droite, et le général Dutruy sur la gauche. Une enceinte de huit lieues fut à l'instant couverte de braves républicains; ils franchirent rapidement tous les obstacles, en criant : *Vive la République!* et portant partout le fer et le feu. Quatre pièces d'artillerie, les seules qui restaient aux brigands, ont été enlevées la baïonnette au bout du fusil; nos intrépides défenseurs étaient dans l'eau jusqu'à la ceinture; la mitraille, qui pleuvait sur eux de toutes parts, ne les a point arrêtés; ils ont poursuivi les brigands pendant plus de trente heures consécutives, et leur ont pris deux caissons.

De petits rassemblements s'étaient déjà formés autour de Paux; cent hommes les ont républicainement dissipés. Du côté de Sainte-Pazaune un autre rassemblement devenait inquiétant, un second détachement s'y est porté, a mis les rebelles en déroute, et en a laissé quarante-deux sur le carreau.

Insertion au « Bulletin » (2).

Suit la lettre de Carrier (3).

Carrier, représentant du peuple français près l'armée de l'Ouest, à la Convention nationale.

« Names, le 25 frimaire de la République française une, indivisible et impérissable.

« Citoyens mes collègues,

« Qu'il est satisfaisant pour moi de n'avoir à vous annoncer que des triomphes de notre

(1) Archives nationales, carton F¹ 1008⁴, dossier 1488.

(2) Procès-verbaux de la Convention, t. 27, p. 317.

(3) Bulletin de la Convention du 29 frimaire an II (jeudi 19 décembre 1793), Archives nationales, car-

(1) Archives nationales, carton C 285, dossier 826.

(2) Nous n'avons pu retrouver ce document.

(3) Procès-verbaux de la Convention, t. 27, p. 316.